

Concentration des entreprises de presse : vers une reconfiguration du paysage médiatique au Québec et au Canada

François Demers

*Professeur
Département d'information
et de communication
Université Laval, Québec*

Depuis l'automne 1999, le Canada offre le spectacle d'un brassage intense des cartes de la propriété des entreprises de communication. La bousculade paraît résulter de la déréglementation générale entraînée par les accords de libre-échange de 1988 et 1992¹ qui ouvrent de plus en plus le marché canadien aux capitaux et aux produits américains. D'autre part, il y a le défi Internet² qui incite à la convergence de l'écrit et de l'audiovisuel, des tuyaux et des contenus, des médias traditionnels et des opérateurs de réseaux de communication, pour produire ce que certains nomment des « puddings »³. L'un et l'autre facteur poussent à la constitution de groupes toujours plus gros, comme pour rivaliser avec les gigantesques rivaux américains, au premier chef AOL/Time Warner⁴.

Le texte qui suit débute par un portrait sommaire de la concentration de la presse au Québec à la fin de l'année 2000, après deux années d'achats et fusions en rafales. Puis, il souligne l'importance de la thématique de la concentration des quotidiens dans la constitution de l'identité journalistique québécoise à la fin des années 60. Enfin, il rappelle que la concentration dans le domaine des médias est un problème identifié depuis longtemps et que l'un des moyens mis de l'avant pour y faire face a été la "professionalisation" des journalistes.

Quebecor et Power Corporation

Novembre 2000 : la compagnie Gesca – qui rassemble les quotidiens appartenant au groupe Power Corporation – acquiert la firme Unimédia, propriété de la transnationale Hollinger⁵. Cela veut dire que la concentration des quotidiens francophones va grimper d'un échelon. Depuis 1987, ils étaient trois groupes à se partager neuf des 10 titres : *La Presse* de Montréal, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, *La Voix de l'Est* de Ganby et *La Tribune* de Sherbrooke chez Gesca/Power Corporation ; *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* pour Quebecor ; *Le Soleil* de Québec, *Le Droit* d'Ottawa et *Le Quotidien* de Chicoutimi pour Unimédia/Hollinger. Désormais, ils seront deux seulement : Quebecor avec 44% du tirage global des quotidiens francophones⁶ et Power Corporation avec 52,5% du tirage⁷. Le seul titre indépendant, *Le Devoir*⁸, détient 3,5% du tirage seulement. Certains l'associent quelque peu au clan Quebecor, parce qu'il est imprimé et distribué par ce groupe et qu'il a fait l'objet d'importantes réductions de dettes de la part de ce créancier privilégié au début des années 90.

L'agrandissement du territoire détenu par Power est la résultante directe de la décision prise au printemps 2000 par Hollinger de vendre ses actifs du domaine de l'édition en Amérique du Nord⁹. Ses journaux anglophones sont allés à Can West/Global, un conglomérat de l'ouest canadien venu de la télévision. Restait la partie francophone...

L'autre transaction notoire est celle qui a permis à Quebecor de s'emparer – au moyen de 5,4 milliards de dollars canadiens (environ 27 milliards de FF) – de Vidéotron, le numéro 2 de la câblodistribution canadienne, qui devait originellement passer aux mains du numéro un canadien : Rogers Communications qui rassemble 2,3 millions d'abonnés au service de base de la câblodistribution¹⁰. En devenant propriétaire de Vidéotron, Quebecor acquiert aussi la principale chaîne de télévision privée francophone TVA, alors qu'il était déjà propriétaire depuis 1996 de la deuxième chaîne privée TQS¹¹. Il a cependant annoncé très rapidement qu'il allait se départir de cette dernière de façon, a-t-on dit, à apaiser à l'avance les pressions qui auraient pu s'exercer sur le Bureau de la concurrence, l'un des deux organismes du gouvernement fédéral susceptibles d'intervenir dans la transaction. Quebecor empoche aussi diverses entreprises du secteur de la cyber-économie dont Netgraphe. Le géant pourra donc pousser à la synergie¹² ses quotidiens francophones

et anglophones¹³, ses nombreuses publications populaires (*Le Lundi, Sept Jours*, etc.), sa télévision et ses portails et sites Internet (Canoë, La Toile du Québec, InfiniT, etc.). Tout cela soutenu par le contrôle d'au moins 40% de l'ensemble du marché publicitaire du Québec.

Pour la suite de l'analyse, il faut souligner tout de suite que le succès de Quebecor est attribuable au soutien agressif (apport de 2,2 milliards de \$ – environ 11 milliards de FF) de la Caisse de dépôt et placement du Québec, une société para-étatique de l'État provincial. Au Canada anglais, la manœuvre a fait gronder contre les "séparatistes", d'une part parce que l'actuel gouvernement québécois est souverainiste et, d'autre part, parce que le PDG de Quebecor, Pierre-Karl Péladeau, est l'héritier récent des affaires de son père, Pierre Péladeau, un présumé nationaliste québécois.

C'est dire que cette concentration – qui accélère la "propriété croisée" de médias des divers domaines (écrit, télé, Internet) – aurait sans doute fait l'objet d'un tollé de la part des élites éclairées canadiennes, et aurait pu légitimer le blocage de la transaction par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), l'organisme para-étatique fédéral chargé de réguler le commerce des licences de médias électroniques, ou par le Bureau de la concurrence. Mais l'indignation n'est pas parvenue à "lever" puisque la saga de Quebecor s'est déroulée en parallèle à deux autres méga-transactions, au Canada-anglais celles-là. La première, annoncée quelques mois plus tôt, implique le groupe de télévision CanWest/Global du coloré homme d'affaires Izzy Asper qui a avalé, contre 3,5 milliards de dollars (environ 17,5 milliards de FF), quelque 200 journaux anglophones de Hollinger dont 29 quotidiens, y inclus la moitié du quotidien torontois à prétentions nationales, *The National Post*, ainsi que le portail Internet Canada.com. Le 3 novembre 2000, le Bureau de la concurrence annonçait qu'il ne s'opposerait pas à cette transaction¹⁴.

L'autre méga-opération, survenue après la conclusion de la transaction Quebecor-Videotron, a marié Bell Canada Enterprises (BCE), le plus important consortium canadien en matière de communications¹⁵ et le groupe Thomson. Ils ont convenu de mettre en commun des valeurs de quelque 4 milliards de dollars (environ 20 milliards de FF), soit le télédiffuseur CTV¹⁶ que BCE venait d'acquérir pour 2,3 milliards de \$ (environ 11,5 milliards de FF) leurs actifs Internet : le portail Sympatico de BCE notamment et les cinq quotidiens de Thomson dont le prestigieux journal *The Globe & Mail* qui détient le titre de quotidien de référence du Canada depuis longtemps¹⁷. L'encre du contrat n'était pas encore sèche que le pdg de BCE, Jean Monty, parlait d'acquérir du contenu francophone. TQS ? Ou Cogeco Cable¹⁸ que reluque aussi Rogers ?

Tableau 1 : LES QUATRE POIDS LOURDS

<p>BCE-Thomson-Woodbridge CTV, <i>The Globe & Mail</i>, Internet : Sympatico-Lycos, ... Chiffre d'affaires total : 14,2 \$ milliards de \$.</p>
<p>Rogers Câblodistribution, <i>L'Actualité</i>, <i>Châtelaine</i>, Excite.ca, ... Chiffre d'affaires : 3,1 milliards de \$.</p>
<p>Quebecor Le plus important imprimeur au monde, <i>Le Journal de Montréal</i>, Videotron, Netgraphe, Nurun, ... Chiffre d'affaires : 10,8 milliards de \$.</p>
<p>CanWest Trois chaînes de télé, 200 journaux, 50% du <i>National Post</i>, ... Chiffre d'affaires : 881,9 millions de \$.</p>

Tableau 2 : LES ACTEURS DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

<p>Power Corporation Chiffre d'affaires : 14,7 milliards de \$.</p>
<p>Transcontinental Chiffre d'affaires : 1,5 milliards de \$.</p>
<p>Astral Canaux spécialisés... Chiffre d'affaires : 375 millions de \$.</p>
<p>Cogeco Câblodistribution, ... Chiffre d'affaires : 359 millions de \$.</p>
<p>Télémedia Radios, ... Chiffre d'affaires : n.d.</p>
<p>Shaw Communications Câblodistribution, ... Chiffre d'affaires : 728 millions de \$.</p>

Tableau 3 : LES MARIAGES EN VUE ?

Rogers et CanWest Astral et BCE TQS et Astral
--

Données tirées de l'hebdomadaire Les Affaires du samedi 23 septembre 2000 (pp. 3 à 5) et préparées avec l'aide du Centre d'études des médias (Université Laval).

En résumé, à l'automne 2000, les conglomérats BCE/Thomson, Quebecor, Rogers et CanWest/Global émergeaient, après leurs achats et alliances, comme les joueurs les plus importants du système médiatique canadien. Tous, à des degrés divers intègrent – parfois sur les mêmes marchés – des médias d'univers jusque-là parallèles : l'écrit, la radio-télédiffusion, Internet. Il s'agit donc clairement d'une concentration d'une taille et d'une nature différentes de celle qui a fait l'objet de débats passionnés au Québec dans les années 60 et 70.

1967, l'année du grand traumatisme

En effet, la concentration des entreprises de presse – entendre ici les quotidiens¹⁹ – aura été l'aiguillon qui a poussé les journalistes québécois à s'auto-organiser²⁰ minimalement à la fin des années 60 : création de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) en 1968²¹, création de la Fédération nationale des communications (FNC) en 1972²², création du Conseil de presse 1973²³ (Demers, 1988). Au Canada-anglais, la profession journalistique n'a émergé que 10 ans plus tard, dans la foulée du Watergate américain par la création du Centre pour le journalisme d'enquête (CJE) ; en 1990, le CJE s'est transformé en Association canadienne des journalistes (ACJ). Aujourd'hui, cette association compte quelque 1 500 membres sur un potentiel d'environ 12 000 journalistes salariés à temps plein, y inclus les quelque 3 000 du Québec (Pritchard et Sauvageau, 1999). La FPJQ compte elle aussi près de 1 500 membres.

1967, l'année de l'Exposition universelle, avait été le moment-choc. Le Québec vivait alors l'enthousiasme du changement politique spectaculaire que les analystes ont baptisé « La Révolution tranquille ». L'État provincial québécois s'était transformé au pas de charge (1960-1965) en un État providence qui prenait en charge la prestation massive des services publics de l'Éducation et de la Santé, jusque-là fournis par les entreprises caritatives de l'Église catholique ; il se mettait aussi à intervenir de diverses manières dans l'économie, en débutant par la

retentissante nationalisation de l'électricité. L'onde de choc de cette révolution alimentait, si elle ne l'avait pas initiée, une forte agitation nationaliste.

C'est sur cette toile de fond que retentit l'annonce de l'achat du quotidien *La Presse* de Montréal par le financier ontarien, Paul Desmarais, un défenseur proclamé du fédéralisme²⁴. Quelques années auparavant, il avait acheté trois plus petits quotidiens québécois : *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, *La Voix de l'Est* de Granby et *La Tribune* de Sherbrooke. Cette fois-ci, la transaction qui visait le journal identifié comme le "plus grand quotidien français d'Amérique", mit le feu aux poudres. Au point que le holding de Paul Desmarais, Power Corporation, est devenu alors un épouvantail qui symbolise le capitalisme canadien et le fédéralisme centralisateur du Parti libéral de Pierre-Elliott Trudeau.

Cette action de concentration, qui faisait passer le propriété de *La Presse* des mains d'une famille de la grande bourgeoisie francophone montréalaise à celles d'un conglomérat²⁵, mit donc en branle "la profession" qui accoucha en 1969 de la FPJQ, donna le coup de pouce pour la création de l'hebdomadaire syndical et populaire *Québec-Press* (1969-1974), une référence en matière de presse alternative, et força le premier ministre de l'époque, Jean-Jacques Bertrand, à convoquer en 1969 une commission spéciale de l'Assemblée nationale du Québec pour étudier la question de la liberté de la presse. Les travaux de cette commission se poursuivirent brièvement sous le premier gouvernement du premier ministre Robert Bourassa, puis ils s'arrêtèrent et sombrèrent dans l'oubli. En 1973 sonnait une nouvelle alarme. Cette fois-ci, Paul Desmarais voulait s'emparer du quotidien *Le Soleil* de Québec²⁶. Robert Bourassa s'agita. Finalement, le quotidien de la capitale de la province fut vendu à un ancien associé de Paul Desmarais, Jacques Francoeur, qui en fit le fer de lance de son groupe : Unimédia. En 1987, dernier écho du débat des années 60 : lorsque Unimédia fut vendu à Hollinger, le même Robert Bourassa obtint de l'acheteur "un droit de premier refus" sur la vente du *Soleil* et du *Quotidien* si Hollinger décidait de vendre ces quotidiens à l'extérieur du Québec ou si l'entreprise de Conrad Black était la cible d'une prise de contrôle.

Mais les regroupements des quotidiens francophones n'ont pas enrayé la baisse généralisée et presque constante de leurs tirages (un peu moins d'un million d'exemplaires en 1997) depuis 20 ans, une tendance cependant qui n'est pas strictement québécoise puisque selon l'Association mondiale des journaux, le tirage des quotidiens a chuté depuis cinq ans de 10% dans l'ensemble du Canada, de 5,2% aux États-Unis et de 3,7% dans la communauté européenne. Pendant ce temps, la

concentration des hebdomadaires régionaux (193 en 1999 contre 208 en 1992) atteignait un niveau record : les six groupes de presse les plus importants contrôlaient 76% du tirage contre 68% en 1992. Et les deux plus gros groupes, Quebecor et Transcontinental, contrôlaient 48% des hebdomadaires et 51% du tirage. 88% des titres sont distribués gratuitement²⁷.

La concentration n'a pas empêché l'apparition d'un "concurrent à succès". En 1986, à Montréal, naissait en effet l'hebdomadaire tabloïd gratuit *Voir*, publié par Communications Voir et soutenu dans l'ombre par un gros de l'imprimerie, le groupe Transcontinental de Rémi Marcoux qui publie à peu près tout ce qui se fait du côté de la presse d'affaires au Québec²⁸. En 1993, Communications Voir a sorti une version anglophone *Hour* sur ce même marché de la métropole et il a implanté un clone à Québec en 1992. Dans les trois cas, il s'est approprié une bonne partie du marché des annonces dans le domaine des activités culturelles (cinéma, théâtre, etc.), des activités de loisirs (restaurants, plein air, etc.) et des messageries roses. Le spécialiste américain de la presse, Leo Bogart, a d'ailleurs constaté qu'un peu partout aux États-Unis, c'est effectivement la presse hebdomadaire qui s'est préoccupée des jeunes urbains. C'est ainsi, explique-t-il, que le marché publicitaire des quotidiens « *has been nibbled by weekly papers distributed free, targeted to limited geographic communities or, with a focus on irreverence and entertainment, to young people who disdain the mainstream press* » (Bogart, 1999, p.62).

Pendant ce temps, la connotation négative qui était attachée automatiquement à l'idée de concentration dans les années 60 et 70 a été graduellement supplantée dans les années 80 par une connotation positive : la concentration a commencé à prendre la valeur d'un instrument de promotion collective (québécoise ou canadienne) pour monter à l'assaut du marché mondial (Demers, 1993 et 1991). Avant, la dénonciation de la concentration apparaissait crédible dans un contexte où l'État pouvait prétendre à un contrôle étroit (et légitime) de son territoire et des activités qui s'y déroulent. Concentration rimait avec réglementation. Après, le libre-échange, la transnationalisation de la propriété des médias et la globalisation des communications ont présenté cette préoccupation comme un vestige du protectionisme national et étatique. La lutte contre la concentration a perdu son mordant politique parce qu'elle a paru invoquer le passé plutôt que l'avenir, le retrait plutôt que le progrès.

Dans le milieu journalistique québécois, le dernier moment fort de la résistance à ce renversement de perspective, c'est-à-dire au passage de la concentration comme menace sociale à la concentration comme outil d'une stratégie économique nationaliste, aura été en 1986, lors de

la coalition contre l'achat de la station de télévision montréalaise *Télé-Métropole* (devenue depuis tête du réseau TVA) par le quotidien *La Presse*. Cette station de télévision fut finalement acquise par le câblodistributeur *Vidéotron*, alors un fleuron et un fer de lance de la présence québécoise sur les marchés européens récemment libéralisés. À cette occasion, une coalition de syndicats de journalistes, d'organisations professionnelles et d'intellectuels a été construite de peine et de misère et a offert le spectacle de déchirements profonds entre les intérêts des employés des entreprises en cause et en lutte²⁹. Aujourd'hui, devant l'achat du *Soleil* par *La Presse*, les journalistes réagissent avec « plus de prudence que d'inquiétude »³⁰. Quant au gouvernement du Québec, il « se fie à la bonne volonté de Power Corp. »³¹.

Deux points de repère dans le temps

La méfiance traditionnelle de la conception libérale de la liberté de la presse, face à la concentration, s'enracine dans la recherche d'un système de contrepoids qui fragmente constamment le pouvoir, notamment politique, et le disperse suffisamment pour combattre efficacement les abus. C'est avec cette logique que les penseurs libéraux ont répliqué au constat de plus en plus inévitable de la concentration croissante des médias au fur et à mesure qu'avancait le XX^e siècle, en souhaitant professionnaliser les journalistes : si ceux-ci constituaient un groupe d'experts crédibles, ils pourraient contre-balancer quelque peu les propriétaires et leurs managers.

C'est du moins la piste qui a été débroussaillée en 1947 aux États-Unis par la Commission Hutchins sur la liberté de la presse³², laquelle a donné naissance au modèle de presse dit "de responsabilité sociale" et en 1981, au Canada, par la Commission royale d'enquête sur les quotidiens, dite Commission Kent. Pour faire bref, rappelons que la première a attiré l'attention sur l'obligation pour les entreprises de presse en situation de monopole de faire place systématiquement dans leurs pages aux courants d'opinion que leurs dirigeants ne partagent pas. Quant à la commission canadienne, elle est allée plus loin en ce qu'elle s'est attaquée à la relation de subordination entre la direction de l'entreprise et sa salle de rédaction et a suggéré différents moyens de rendre cette dernière plus indépendante, dont la constitution d'un comité d'usagers pour entourer et appuyer le rédacteur en chef.

Les deux ont fondé leurs considérations sur l'affirmation que les fonctions de circulation de l'information "citoyenne", d'alimentation des débats publics et de surveillance du pouvoir d'État ne peuvent plus être

lâchées entre les mains des seuls entrepreneurs de presse, comme au temps des feuilles d'opinion, puisque ces hommes d'affaires sont peu nombreux, qu'ils sont à la tête d'empires diversifiés et donc impliqués dans toutes sortes d'activités industrielles et commerciales. Les deux commissions ont donc, chacune à sa façon, souhaité le renforcement du contrepoids que pouvaient constituer leurs employés journalistes en tant que professionnels responsables de l'information, dédiés au service public et susceptibles de résister aux pressions mercantiles de leurs employeurs.

Cette option est-elle aujourd'hui toujours crédible ? ■

Notes

1. Le Canada a d'abord conclu un traité de libre-échange avec les États-Unis en 1988. Puis il est entré dans un accord de libre-échange plus large, incluant le Mexique, qui a été solennellement signé le 17 décembre 1992. Son entrée en vigueur avait été fixée au 1^{er} janvier 1994. Il prévoit la suppression d'ici 2004 de quelque 20 000 barrières tarifaires.
2. Voir Jonathan TRUDEL (2000), « Internet : la bataille des portails », *L'actualité*, vol.25, n°14, 15/09/00, pp.56-61.
3. Le « *pudding* » est un dessert fait d'un mélange d'éléments divers. L'expression vient du président de la Caisse de dépôt et placement, Jean-Claude Scraire, pour désigner le produit intégré qui devrait sortir de la mise en convergence de la presse écrite, de la télévision et d'Internet. Voir Hélène BARIL (2000), « Les puddings », *Le Devoir*, 16-17/09/00, p.B2.
4. Voir Gérard BÉRUBÉ (2000), « Un Québec concentré », *Le Devoir*, 14/09/00, p.B1. Voir aussi Baptiste RICARD-CHÂTELAINE (2000), « Concentration de la presse – Tous pour un », *Voir*, 12-1810/00, pp.8 et 10. Voir encore Gérard BÉRUBÉ (2000), « Je dois remporter la bataille contre la concentration de la presse au Québec » – Sylvain Vaugeois confirme son intérêt pour la chaîne de journaux Unimédia et veut donner naissance à un troisième grand groupe de presse », *Le Devoir*, 16-17/09/00, p.B1.
5. Voir Hélène BARIL (2000), « Concentré de journaux Gesca venant d'avalier Unimédia, seuls deux grands groupes contrôlent désormais les quotidiens francophones du Québec, *Le Devoir* excepté », *Le Devoir*, 11-12/11/00, p.Une.
6. Quebecor est le plus important imprimeur au monde. Quebecor World, son entreprise d'imprimerie, compte 40 000 employés.
7. Power comprend d'autres secteurs d'activités que les communications, entre autres la société de portefeuille européenne Pargesa, le Groupe Investors, la compagnie d'assurance Great-West Lifeco du Canada et celle des États-Unis.
8. Un tirage d'à peine 30 000 exemplaires, mais une prétention de journal de référence (voir WATINE Thierry (2000), « *Le Devoir* est-il encore un journal de référence ? », *Les Cahiers du journalisme*, n°7, juin 2000, pp.28-46).
9. À ce moment-là, Hollinger International possédait 77 quotidiens et 302 journaux non quotidiens ainsi que divers magazines et autres publications. Il exploitait en outre des

sites Web et des entreprises liées à Internet. Il était propriétaire de journaux tels le *Daily Telegraph* de Londres, le *Sun-Times* de Chicago, le *Jerusalem Post* et le *National Post* de Toronto. Sur l'ensemble du Canada, Hollinger possédait 61 des 105 quotidiens (58,1% du total) comptant pour 42,62% du tirage total. Quebecor en détenait 15 depuis l'achat de SunMedia et Power Corporation seulement ses 4 titres québécois.

10. Rogers s'est "consolé" en s'emparant des 75 000 abonnés de Cable Atlantic au coût de 232 millions de dollars largement fournis par les ex-proprétaires de Vidéotron, la famille Chagnon, qui a dû lui payer 241 millions de \$ en frais de résiliation. Des analystes affirment que le PDG, Ted Rogers, "mijote" d'autres avancées tels pénétrer le marché québécois par le biais de Cogeco ou acquérir le dernier quotidien "indépendant" de Toronto, le *Toronto Star*, ainsi que ses satellites du sud de l'Ontario.
11. Le Québec francophone est aussi desservi par la télévision de Radio-Canada, une Société de la Couronne fédérale et par Télé-Québec, une entreprise de l'État québécois. Les meilleures cotes d'écoute, et de loin, appartiennent à TVA.
12. Voir David OLIVE (2000), « Analysis Crazy, hazy days of convergence », *The Financial Post*, 16/09/00, p.D1 et suivantes.
13. 15 quotidiens dont ceux de Sun Media (*Toronto Sun*, etc.) acquis en 1999.
14. Voir *Le Soleil* (2000), « Achat de Hollinger : CanWest obtient le feu vert. », 04/11/00, p.B2.
15. Il a longtemps été détenteur d'un monopole en matière de téléphonie et il est le principal fournisseur de télévision directe par satellite avec Bell Express Vue.
16. CTV tire une grande partie de ses revenus des chaînes sportives RDS (le Réseau des Sports) et TSN (The Sports Network).
17. Voir *Le Soleil* (Reuters) (2000), « Le *Globe* reste plus lu que le *National Post* », 11/11/00, p.B9.
18. Cogeco Câble, contrôlé par la famille Audet, compte 900 000 abonnés dont les deux tiers résident dans le sud de l'Ontario, la province "château-fort" de Rogers Communications.
19. À l'époque, la domination du paysage radiophonique et télévisuel par la Société d'État fédérale Radio-Canada était encore une réalité, légitime de surcroît.
20. Il convient de rappeler qu'au Québec, le journalisme n'est pas encadré par une loi qui lui conférerait un quelconque statut professionnel, établirait par exemple une carte de presse officielle ou désignerait les institutions d'enseignement pouvant offrir une formation donnant accès à cette carte.
21. Association volontaire de journalistes, sur une base individuelle ou par sous-groupes, qui regroupe aujourd'hui environ la moitié des quelque 3 000 journalistes de la province de Québec.
22. Regroupement des syndicats d'employés d'entreprises de communication au sein de la centrale syndicale CSN, dont les journalistes, environ le tiers des 6 000 membres, ont été les promoteurs.
23. Tribunal d'honneur opérant selon une formule mise au point en Angleterre et qui réserve aux journalistes, c'est-à-dire à la FPJQ, le tiers des 18 sièges.

24. L'un de ses fils a épousé la fille du premier ministre Jean Chrétien.
25. À l'époque, on a aussi souligné que les activités de Power n'étaient pas concentrées dans le domaine de la presse écrite et du journalisme, mais s'étendaient dans plusieurs autres champs d'activités : le transport par autobus et par bateau, les assurances, les pâtes et papiers, etc., qui étaient d'ailleurs ses activités principales.
26. Le premier paragraphe de l'article de la Une du *Soleil* qui annonçait son acquisition en novembre 2000 par Power Corp. se lisait ainsi : « Plus de 27 ans après les premières négociations dans ce but, LE SOLEIL entrera dans la famille de *La Presse*, au début de 2001 ». Voir Louis TANGUAY (2000), « LE SOLEIL passe à Gesca – La grande famille de *La Presse* acquiert Unimédia », *Le Soleil*, 11/11/00, p. Une.
27. Voir Paul CAUCHON (2000), « Médias – Les hebdomadaires en baisse », *Le Devoir*, 09/11/00, p. B8.
28. En janvier 2000, Les Publications Transcontinental ont acquis Les Publications Télémedia pour quelque 150 millions de dollars (environ 750 millions de FF). La transaction a porté le nombre de titres produits par le groupe à 51, pas très loin derrière le "numéro un" canadien Rogers Media qui publie notamment le newsmagazine *L'actualité*. Télémedia possède 76 stations de radio au Canada et est également copropriétaire de Radiomédia qui exploite les stations CKAC-AM à Montréal et CHRC-AM à Québec.
29. RUFIANGE Luc (1987), « La concentration bien aimée ... », *La Dépêche* (bulletin de la FNC), février-mars 87, vol. 6, n° 1, p. 4. DEMERS François (1986), « Concentration : autre temps, autre éthique », *Le 30* (organe officiel de la FPJQ), mars 86, vol. 10, n° 3, pp. 7-8.
30. Voir Paul CAUCHON (2000), « Plus de prudence que d'inquiétude – Les syndicats et les organismes représentant les médias réagissent sans état d'âme à l'acquisition d'Unimédia par Power Corporation », *Le Devoir*, 11-12/11/00, pp. B1-B2. Voir aussi CAUCHON (2000), « Mégafusions de médias – Les journalistes pris de court », *Journal du congrès FPJQ*, 17/11/00, p. 5.
31. Voir Benoît DUTRISAC (2000), « Le gouvernement Bouchard se fie à la bonne volonté de Power Corp. », *Le Devoir*, 11-12/11/00, p. Une et A16.
32. Il s'agit d'une Commission d'enquête non-gouvernementale présidée par Robert Maynard Hutchins, alors recteur de l'Université de Chicago.

Bibliographie

- BOGART Leo (1999), « Newspapers », *Media Studies Journal*, New York : The Freedom Forum, vol. 13, n° 2, Spring/Summer, pp. 60-68.
- COMMISSION ON FREEDOM OF THE PRESS (1947), dite Commission Hutchins, *A free and responsible press*, Chicago, University of Chicago Press.
- COMMISSION royale sur les quotidiens (1981), dite Commission Kent, Ottawa, ministère des Approvisionnements, 323 pages.
- DEMERS François (1993), « Presse écrite : fin de cycle, fin de siècle », dans LARAMÉE Alain (dir.), *Les Communications au Québec*, Montréal, éditions Saint-Martin, pp. 35-54. Même texte que « Presse écrite : fin de cycle, fin de siècle », *L'Action Nationale*, vol. 81, n° 9, novembre 91, pp. 1184-1203.

DEMERS François (1989), « Journalistic ethics : The rise of the “good employee’s model” : a threat for professionalism ? », *The Canadian Journal of Communication*, vol.14, n°2, May 89, pp.15-27.

DEMERS François (dir.) (1988), *Communication et syndicalisme – des imprimeurs aux journalistes*, Montréal, éditions du Méridien, 203 pages.

PRITCHARD David et Florian SAUVAGEAU (1999), *Les journalistes canadiens – Un portrait de fin de siècle*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 145 pages.

SAUVAGEAU Florian, LAVOIE Marie-Hélène et Chris DONAN (2000), « La concentration de la presse écrite : un vieux problème non résolu », *Les cahiers-médias*, n°11, Centre d’études sur les médias (CEM), 66 p.